



*Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate*

Un budget réaliste qui mise sur la relève

Montréal, le jeudi 17 mars 2011 – La Jeune Chambre de commerce de Montréal (JCCM) réagit favorablement au budget provincial annoncé un peu plus tôt aujourd’hui et constate que plusieurs des mesures mises en place par le gouvernement Charest misent sur la relève.

La JCCM considère que parmi les trois gestes identifiés comme structurants par le gouvernement pour l’avenir du Québec, deux sont fondamentaux pour la relève d’affaires de Montréal.

La hausse des frais de scolarité et le financement des universités : la juste part de tous

La JCCM constate avec satisfaction que le gouvernement privilégie une solution qui, à l’image de ce qu’elle a récemment défendu, appelle toutes les parties prenantes à faire leur juste part. « Cette prise de responsabilité collective est essentielle si l’on veut que les universités québécoises contribuent pleinement au développement de notre société » explique Alexandre Doire, président de la JCCM. La Jeune Chambre de commerce de Montréal salue la hausse progressive et contrôlée des frais de scolarité et est heureuse que le gouvernement ait pris l’engagement de réinjecter 35 % des sommes résultant de la hausse des droits de scolarité dans le Programme d’aide financière afin de s’assurer que l’accessibilité aux études supérieures soit maintenue ce qui, pour la JCCM, est essentiel. Pour que ces mesures demeurent équitables, elle rappelle qu’il est également important que soient revues les modalités de remboursement des prêts contractés par les étudiants durant leurs études afin de minimiser les risques financiers encourus par les nouveaux diplômés à leur entrée sur le marché du travail.

« Nous croyons fermement que, tous les acteurs représentent une partie de la solution au problème du financement des universités. Et en ce sens, le gouvernement peut mettre en place des incitatifs supplémentaires afin d’encourager les entreprises à faire leur part » ajoute Alexandre Doire. La JCCM souligne qu’une avenue pouvant être explorée consiste à faciliter les partenariats entre les PME québécoises et les centres de recherche universitaires.

Stimuler la culture et encourager la relève entrepreneuriale

La JCCM est satisfaite de constater que le gouvernement a pris acte de la situation préoccupante à laquelle est confronté le Québec en matière d’entrepreneuriat. « La création du Fonds Relève Québec et de Capital Angés Québec sont deux initiatives qui constituent, par leur complémentarité, un moyen efficace de stimuler la relève et la réussite entrepreneuriale » déclare le président de la JCCM.

Dans le cadre de sa participation à la consultation provinciale du MDEIE sur l’entrepreneuriat plus tôt cet hiver, la JCCM avait insisté sur l’importance de sensibiliser les investisseurs de type « anges » afin qu’ils

soutiennent et encouragent les projets de jeunes entrepreneurs exploitant une entreprise innovatrice à haut potentiel de croissance et créatrice de richesse pour le Québec.

La JCCM constate que le fonds Capital Anges Québec permettra à des projets prometteurs de bénéficier d'opportunités supplémentaires de financement tout en se rapprochant d'entrepreneurs chevronnés. En ce qui concerne le Fonds Relève Québec, la JCCM salue cette initiative mais souligne que si les mesures prises vont permettre d'augmenter l'accessibilité de la relève au rachat d'entreprises existantes, exiger une mise de fonds de 50 000 \$ peut se révéler une mesure qui continue d'écarter du marché certains acteurs.

Globalement, la JCCM est enthousiaste face aux différentes mesures mises en place par le gouvernement ainsi qu'à l'importance accordée à la relève. « Considérant les choix difficiles auxquels le Québec est confronté, on constate dans le présent budget un nécessaire appel à la responsabilité collective qui mise notamment sur la relève » conclut Alexandre Doire.

À propos de la Jeune Chambre de commerce de Montréal

La Jeune Chambre de commerce de Montréal (JCCM) est un regroupement de jeunes cadres, professionnels, entrepreneurs et travailleurs autonomes âgés de 18 à 40 ans. Fondée en 1931, elle compte aujourd'hui près de 1 600 membres, ce qui en fait le plus grand réseau de jeunes gens d'affaires en Amérique du Nord. Il s'agit d'un lieu incontournable pour le développement de la relève d'affaires de Montréal. La JCCM compte sur l'appui de plusieurs partenaires et gens d'affaires qui ont à cœur la relève. Pour en savoir plus, visitez le www.jccm.org.

-30-

Pour information :

Noémie Mourot / Responsable des communications

Jeune Chambre de commerce de Montréal

Tél. : 514 571-2810 ou 514 845-4951, poste 24 / Courriel : nmourot@jccm.org